



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance extraordinaire du 25 mai 2016, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 17 h 30, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire..

Sont présents: **M. Sylvain Bergeron** Maire
M. Alain Dion Conseiller
M. Claude Rousseau → Conseiller
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
Mme Nathalie Vézina → Conseiller
M. François Pichette → Conseiller
Mme Huguette Giroux Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire- trésorier , M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée .

Assemblée publique de consultation du règlement 428-2016 à 17h30
Aucune personne n'était présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18hres par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents et souhaite la bienvenue à tous pour cette assemblée extraordinaire.

L'avis de convocation a été livré vendredi le 13 mai 2016 au maire et à chaque conseiller.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du règlement #429-2016 Mod 153
4. Adoption du règlement #432-2016 Mod 153
5. Vente du vieux camion de GMC 1979
6. Transformation du comptoir du bureau municipal et achat de deux classeurs
7. Subvention du réseau routier dont la date limite est le 29 mai programme PAARRM

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

8. Levée de la séance.

1801-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour modifié.

ADOPTÉE.

1802-2016

3. Adoption du règlement #429-2016 MOD 153

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement modifiant le règlement administratif numéro 153 et ses amendements en vigueur, afin de revoir l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation pour la tenue de certaines activités et l'utilisation d'un mot inadéquat.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

N° de résolution
ou annotation

1803-2016

4. Adoption du règlement #432-2016 MOD 153

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement administratif numéro 153 et ses amendements en vigueur, afin de retirer, des modalités d'émission d'un certificat d'autorisation de démolition d'un bâtiment d'intérêt patrimonial, l'autorisation requise en vertu de la Loi sur le Patrimoine culturel ou de ses versions antérieures.

ADOPTÉE

5. Vente du vieux camion incendie GMC 1979

**Considérant qu'un appel d'offre a été publié dans le journal le Clin d'œil ;
Considérant que nous avons reçu une seule soumission des Entreprises
Gosselin -Tremblay au montant de 5000\$**

1804-2016

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la vente du camion de pompier à l'Entreprise Gosselin Tremblay au montant de 5000\$ et d'autoriser le directeur général à effectuer les transactions et à compléter les documents nécessaires.

ADOPTÉE

6. Transformation du comptoir du bureau municipal et achats d'équipements (2 classeurs)

1805-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'enlever le comptoir de réception pour avancer le bureau d'accueil.

Adoptée

7. Demande de subvention pour le réseau routier-Programme PAARRM

**Considérant que la date limite pour présenter les projets est le 29 mai 2016
Considérant que nous avons des travaux d'immobilisations routiers à
réaliser en 2016/2017**

1806-2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les projets suivants en fonction de la priorité établi et de compléter les formulaires nécessaires.

**Priorité 1 : Avenue Rousseau 68 mètres, reconstruction de rue au montant
de : 30 749\$**

**Priorité 2 : Rue des Mugets : 30 mètres, reconstruction de rue au montant
de : 13 565\$**

**Priorité 3 : avenue des Lilas à des Jonquilles : 107 mètres, reconstruction de
rue au montant de : 48 384\$**

Pour un total de : 99 253\$.

ADOPTÉE

Période de question du Public



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

N° de résolution
ou annotation

1807-2016

8. LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé ;


En conséquence :

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 18h35.

ADOPTÉE

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette

Directeur général/secrétaire- trésorier